

conférence

C
C 91/6
Septembre 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-sixième session

Rome, 9-28 novembre 1991

F

RAPPORT ET ETATS FINANCIERS: VOLUME II

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT 1988-89

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Rapport du Directeur général	1
Rapport du Commissaire aux comptes	5
Opinion du Commissaire aux comptes	17
Principes comptables - Programme PNUD	19
Etat I - Situation des fonds au 31 décembre 1989	21
Tableau 1 - Dépenses par source de financement pour l'exercice biennal 1988-89	23
Tableau 2 - Dépenses en 1988-89	24

NOTE: Le présent document est soumis au Comité financier à sa soixante-neuvième session. Les observations du Comité sur ce rapport figureront au document CL 98/18. Le présent document est également soumis au Conseil à sa quatre-vingt-dix-huitième session.

W/Z6240/c

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENTINTRODUCTION

1. Le rapport et les états financiers ci-joints rendent compte de la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pendant l'exercice 1988-89, en conformité aux dispositions de la Résolution 15/81 de la vingt et unième session de la Conférence de la FAO.

2. La FAO participe à l'exécution des projets du PNUD en qualité d'organe d'exécution ou d'institution associée ou coopérante, utilisant à cet effet les fonds que lui fournit le PNUD et qui proviennent en partie de ses ressources propres et en partie des contributions des gouvernements.

3. Les fonds fournis par le PNUD sont inscrits au budget et comptabilisés sous trois grandes rubriques: i) chiffres indicatifs de planification (qui comprennent également une éventuelle participation aux coûts des gouvernements), ii) réserve du Programme et iii) mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés. Ces budgets ne comprennent pas les dépenses d'appui du Programme qui sont remboursées séparément avec des fonds provenant du PNUD.

4. En outre, certains des fonds utilisés pour les décaissements au titre des projets sont également acheminés par le Gouvernement du pays hôte par l'intermédiaire du PNUD qui les met à la disposition de la FAO; ces décaissements sont comptabilisés sous la rubrique contributions de contrepartie en espèces des gouvernements qui comprend les dépenses d'appui du Programme.

5. L'état 1 montre quelles ont été les ressources fournies par le PNUD à la FAO et les dépenses engagées par celle-ci pendant l'exercice 1988-89. On trouvera au tableau 1 les dépenses totales engagées pour les projets par source de financement, y compris les dépenses d'appui du Programme. Le tableau 2 indique les dépenses par pays, avec une distinction entre décaissements et engagements non liquidés.

CREDITS BUDGETAIRES

6. On trouvera ci-après un état comparatif des budgets de projets approuvés au cours de l'exercice, ainsi que des dépenses de la même période et des soldes non dépensés. Ces chiffres incluent les contributions du PNUD non compris les dépenses d'appui du Programme tandis que les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements comprennent ces dépenses d'appui.

	<u>1986-87</u>	<u>1988-89</u>
	(milliers de dollars)	
Solde non dépensé en début d'exercice	222 612	275 045
Budgets approuvés pendant l'exercice	<u>317 307</u> 539 919	<u>341 939</u> 616 984
A déduire: dépenses (exécution)	<u>264 874</u>	<u>322 466</u>
Solde non utilisé à la fin de l'exercice	<u>275 045</u> =====	<u>294 518</u> =====

EXECUTION DES PROJETS

7. Les principes comptables utilisés pour déterminer le montant des dépenses d'exécution des projets sont décrits à la page 20; comme cela y est indiqué, les dépenses d'exécution sont: i) les décaissements et ii) les engagements non liquidés, constituant des obligations légales. On trouvera au tableau 1 une présentation succincte des dépenses d'exécution ventilées entre ces deux catégories et entre les principaux groupes de programmes et au tableau 2 une ventilation détaillée par pays hôte et par principaux groupes de programmes.

8. Le tableau ci-après contient une présentation succincte des dépenses d'exécution par principaux chapitres et dépenses pour les deux derniers exercices:

Dépenses d'exécution des projets du PNUD

	<u>1986-87</u>	<u>1988-89</u>
	(milliers de dollars E.-U.)	
<u>Contributions du PNUD</u> (non compris les dépenses d'appui du Programme)		
Personnel des projets	139 069	170 478
Contrats de sous-traitance	9 546	4 938
Formation	28 214	41 592
Equipement	64 251	80 080
Divers	<u>16 067</u>	<u>22 191</u>
	257 147	319 279
Ajustement pour engagements non liquidés enregistrés après la clôture des comptes de 1984-85	<u>5 000</u>	
	262 147	<u>319 279</u>
<u>Contribution de contrepartie en espèces des gouvernements</u> (y compris les dépenses d'appui du Programme)	<u>2 727</u>	<u>3 187</u>
Dépenses totales d'exécution des projets	<u>264 874</u> =====	<u>322 466</u> =====

9. Pour 1988-89, les engagements non liquidés inclus dans les dépenses d'exécution des projets s'élèvent à 27,9 millions de dollars pour les contributions du PNUD. Ces chiffres incluent les engagements au titre des budgets de projets de 1988-89.

10. Les autres engagements légaux au titre des budgets des années à venir se montaient à environ 12,1 millions de dollars, dont 8,4 millions pour les dépenses de formation et 3,2 millions pour celles de personnel.

11. Tous les rapports sur les décaissements pour les projets parvenus au Siège avant la clôture des comptes sont inclus dans les dépenses d'exécution; deux rapports de projet de terrain seulement sont arrivés en retard. Les décaissements pour les projets figurant dans ces rapports se montent, d'après les estimations, à 6 000 dollars et seront inscrits dans les comptes de 1990.

COUT DES SERVICES D'EXPERTS SUR LE TERRAIN

12. Comme l'indique le paragraphe 8, les dépenses de personnel sont le principal poste des dépenses d'exécution des projets. Ce poste est constitué en majeure partie par les services d'experts de terrain. Les frais d'experts peuvent alors à leur tour être répartis en i) paiements effectués à intervalles réguliers (traitements, charges sociales, etc.) et ii) "dépenses communes de personnel" (frais de voyage à l'occasion de l'engagement et du rapatriement, indemnités de fin de services, etc., voir également le paragraphe 5 des principes comptables, page 20).

13. Les dépenses communes de personnel ont représenté 23,6 pour cent et 23,3 pour cent des dépenses totales en 1988 et 1989, respectivement.

14. Le coût des services d'experts a évolué comme suit au cours des cinq dernières années:

	Moyenne des traitements et des dépenses communes <u>de personnel par mois-homme</u> (dollars E.-U.)	Pourcentage d'augmen- tation par rapport à <u>l'année précédente</u>
1985	6 624	(1,3)%
1986	7 084	6,9%
1987	7 770	9,7%
1988	8 132	4,7%
1989	8 413	3,5%

DEPENSES D'APPUI DU PROGRAMME

15. Le PNUD rembourse à la FAO le coût du soutien fourni par le Programme ordinaire aux projets FAO/PNUD.

16. Conformément à la décision du Conseil d'administration du PNUD qui a été adoptée par l'Assemblée générale et acceptée par la Conférence de la FAO, les dépenses d'appui exposées par la FAO lui ont été remboursées, à compter du 1er janvier 1982 à raison de 13 pour cent des dépenses d'exécution pour les contributions du PNUD. Le taux de remboursement de 13 pour cent a été appliqué en 1988 et 1989.

17. Sur la contribution de contrepartie en espèces des gouvernements, le taux forfaitaire de remboursement est de 3,5 pour cent.

18. Pour deux projets financés par les contributions du PNUD, la FAO a accepté de renoncer en partie ou en totalité au remboursement des dépenses d'appui. Compte tenu des conditions particulières des projets intéressés, la somme à laquelle elle a renoncé s'élève à 778 dollars E.-U. pour l'exercice.

FONDS D'EXPLOITATION

19. Les crédits nécessaires au financement des activités du Programme FAO/PNUD sont mises à la disposition de la FAO par le PNUD; ils comprennent non seulement les ressources utilisées pour les projets mais également les avoirs nets du programme. L'état I indique i) les mouvements des ressources placées à la disposition du Programme FAO/PNUD en 1988-89 et ii) un état récapitulatif de l'actif et du passif du programme à la fin de 1989.

20. D'après l'état I, les sommes nettes inscrites au débit du Fonds d'exploitation pour le poste Recettes accessoires et ajustements pour variations de change, représentent la somme algébrique des pertes au change (-), des intérêts bancaires perçus (+) et des gains d'exploitation de la flottille de pêche gérée par la FAO au nom du PNUD.

21. Les recettes accessoires remboursées au PNUD sous forme de crédit au Fonds d'exploitation proviennent du remboursement obtenu par la FAO de dépenses antérieures au titre de projets achevés et d'autres recettes non liées à des projets.

22. Les comptes débiteurs sont constitués principalement par les avances sur bourses d'études (1,9 million de dollars E.-U.) et les avances sur traitements et frais de voyage (2,1 millions de dollars E.-U.).

23. Les comptes créditeurs sont constitués principalement par les liquidités dues à d'autres programmes (9,9 millions de dollars), les engagements non réglés des années précédentes (3,06 millions de dollars) et les frais d'établissement des rapports (1,6 million de dollars).

FONDS PROVENANT DES GOUVERNEMENTS

24. Outre les fonds figurant dans ces comptes, certains experts de terrain de l'Organisation détenaient, à titre personnel, de petites sommes pour le compte des gouvernements des pays où ils travaillaient. Les experts ont rendu compte directement aux gouvernements intéressés des dépenses financées avec ces ressources.

MOBILIER, MATERIEL ET AUTOMOBILES

25. Le coût du matériel durable comptabilisé dans les stocks de l'Organisation pour le compte du PNUD est de 105,2 millions de dollars. Ce montant doit être apuré avec les rapports d'inventaire de terrain. Il comprend les articles déjà payés qui n'ont pas encore été livrés aux projets.

26. Au cours de l'exercice, des dispositions ont été prises pour transférer aux gouvernements, à la clôture des projets achevés, du matériel dont le coût, à l'origine, était de 25 millions de dollars.

Edouard Saouma
Directeur général

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'ETAT AU 31 DECEMBRE 1989
DES FONDS AVANCES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Généralités	1 - 5
Pertes	6
Engagements non réglés	7 - 9
Apurement des comptes de la FAO avec les registres du Siège du PNUD	10 - 11
Achat du matériel et des services de terrain	12 - 21
Suite donnée au rapport de 1986-87 sur l'administration des projets du PNUD	22 - 35
Système d'inventaire	36 - 39
Remerciements	40

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'ETAT AU 31 DECEMBRE 1989
DES FONDS AVANCES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

GENERALITES

1. L'état et les appendices rendant compte de la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pendant l'exercice clos le 31 décembre 1989 sont établis sous la forme prescrite par le PNUD. Je les ai vérifiés en même temps que les comptes du Programme ordinaire et des fonds subsidiaires de l'Organisation. Les procédures comptables communes ont été examinées et testées dans l'optique des travaux du Bureau de la vérification intérieure des comptes, de l'inspection et du contrôle de la gestion.
2. La vérification de la situation des fonds du PNUD pour l'exercice 1988-89 fait apparaître plusieurs aspects sur lesquels j'attire l'attention dans le présent rapport, ce sont: les pertes (paragraphe 6); les engagements non réglés à la clôture de l'exercice 1988-89 (paragraphe 7 à 9) et l'apurement des comptes de la FAO avec les registres du Siège du PNUD (paragraphe 10 et 11).
3. Par ailleurs, mes collaborateurs ont suivi régulièrement les activités opérationnelles de la FAO pendant l'exercice et examiné les arrangements et les procédures d'achat du matériel et des services pour le terrain. Cette étude englobe toutes les activités de terrain de la FAO, y compris celles qui sont administrées pour le compte du PNUD. Les conclusions détaillées que je tire de cette étude sont exposées dans mon rapport sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'exercice 1988-89. Aux paragraphes 12 à 21 de ce rapport, je résume les principales conclusions et recommandations qui résultent de cette étude.
4. Par ailleurs, j'ai pour habitude de suivre les mesures prises en réponse aux précédents rapports des Commissaires aux comptes sur une période appropriée; mes collaborateurs ont donc examiné les améliorations apportées par la FAO à l'administration des projets du PNUD (paragraphe 22 à 35) et au système d'inventaire (paragraphe 36 à 39) sur lequel j'ai soumis un certain nombre de recommandations en 1984-85 et 1986-87.
5. Mes observations sur toutes les questions contenues dans le présent rapport, ainsi qu'un certain nombre de considérations secondaires qui n'y figurent pas, ont été communiquées à la FAO qui a confirmé les faits sur lesquels se fondent mes observations et conclusions et qui a fourni des explications et des réponses à mes questions.

PERTES ETC.

6. J'ai examiné les paiements effectués à titre d'indemnisation, ainsi que les montants passés par pertes et profits, évalués à 569 510 dollars, dont le Directeur général m'a soumis le détail en vertu de l'Article 10.4 du Règlement financier. Je suis satisfait des renseignements et des explications qui m'ont été donnés et je n'ai aucune observation à formuler à cet égard.

ENGAGEMENTS NON REGLES

7. Conformément au Règlement financier du PNUD, les comptes de la FAO incluent comme engagements non réglés, des postes qui peuvent être définis comme des obligations valides à la fin de l'exercice comptable mais pour lesquelles aucun paiement n'a encore été effectué. A la demande de mes collaborateurs, la FAO a effectué une étude des engagements non réglés à la fin de 1989 pour confirmer la validité des soldes obtenus. Cette étude a permis de supprimer 251 postes figurant précédemment comme engagements non réglés.

8. Mes collaborateurs ont examiné les motifs de ces annulations et constaté que 107 postes concernant des soldes résiduels n'étaient plus nécessaires. Il leur a semblé que cela était dû à des retards dans la réalisation d'études qui auraient permis d'identifier ces postes. Je recommande qu'à l'avenir, les engagements non réglés soient examinés plus régulièrement. Si des engagements non nécessaires sont maintenus dans les registres comptables les dépenses de projets seront surévaluées jusqu'à leur annulation.

9. Mes collaborateurs ont constaté que dans 40 des 251 cas, les postes ont été supprimés car les dépenses que les engagements étaient destinés à couvrir ont été imputées directement aux registres comptables sans que les engagements soient annulés. Dans les systèmes comptable et budgétaire de la FAO un engagement dûment autorisé représente un des principaux contrôles des dépenses. L'inscription directe des paiements aux registres comptables amoindrit l'efficacité de ce contrôle. L'Organisation a informé mes collaborateurs que le nouveau système comptable informatisé FINSYS permettra de contrôler plus étroitement l'inscription des montants, au-delà de certaines valeurs, dans les comptes à moins qu'il n'existe en engagement dûment autorisé.

**APUREMENT DES COMPTES DE LA FAO AVEC LES
REGISTRES DU SIEGE DU PNUD**

10. Le Représentant résident local du PNUD effectue les paiements et tient à jour les registres comptables des factures réglées pour le compte de la FAO et des autres agents d'exécution. L'agent d'exécution enregistre ces paiements dans ses comptes et par la suite le Siège du PNUD fournit à chaque agent un état mensuel détaillé de toutes les dépenses effectuées par ses représentants résidents. L'agent d'exécution doit ensuite apurer l'état avec ses propres registres pour s'assurer que seules sont inscrites les dépenses qui concernent les projets du PNUD dont il a la charge.

11. Mes collaborateurs ont constaté que les apurements n'étaient pas à jour entre mai et décembre 1989, ce qui créait un écart cumulatif de 1,2 million de dollars entre les comptes de la FAO et ceux du PNUD à la fin de l'exercice financier. Depuis, la FAO a apuré les deux séries de comptes et rectifié plusieurs erreurs de code dans son ancien système informatique. Si les apurements avaient été faits régulièrement, des écarts de cette nature et de cette ampleur auraient été trouvés et corrigés beaucoup plus tôt. Pour que les comptes de la FAO soient toujours complets et exacts, je recommande de procéder à des apurements mensuels. La FAO m'a informé qu'il n'y a pas d'erreurs semblables dans le nouveau système comptable informatisé FINSYS, qui a commencé à fonctionner pour l'exercice 1990-91.

ACHAT DU MATERIEL ET DES SERVICES DE TERRAIN

Introduction

12. Pendant l'exercice 1988-89, les dépenses du Programme de terrain de la FAO, qui est financé dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT), des fonds fiduciaires et du PNUD, se sont élevées à 643 millions de dollars. Sur ce montant, quelque 167 millions de dollars ont servi à acheter du matériel et des services connexes pour le terrain. L'achat et la livraison de matériel aux projets sont des opérations complexes qui nécessitent la participation du terrain, du Siège de la FAO, d'autres organismes et d'entrepreneurs et de fournisseurs du secteur privé. Pour déterminer ses politiques générales dans ce domaine, la FAO doit tenir compte des intérêts des Etats Membres, de ceux des donateurs et de ceux des gouvernements bénéficiaires.

13. Mes collaborateurs ont examiné les procédures de la FAO en matière de planification de la fourniture de matériel aux projets ainsi que les deux principales méthodes d'achat. La plupart des achats sont effectués par la Sous-division des achats centrale mais les articles de moindre valeur peuvent être commandés directement par le personnel du projet sur le terrain. Pour mieux comprendre le processus, mes collaborateurs ont étudié les procédures et les contrôles au Siège de la FAO et ils se sont rendus dans quatre pays, en consultation avec la FAO.

14. Mes collaborateurs ont conclu que la FAO a un système d'achat bien établi qui fonctionne généralement bien. Tout en reconnaissant qu'il importe de procéder avec souplesse, compte tenu de la grande diversité du matériel et des conditions extrêmement variables et complexes dans lesquelles les projets fonctionnent, mes collaborateurs ont estimé que, bien que plusieurs améliorations aient déjà été apportées et que d'autres soient envisagées, il conviendrait de perfectionner encore ces procédures. Les résultats détaillés de l'étude figurent dans mon rapport sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'exercice 1988-89. Dans les paragraphes qui suivent, je résume les principales conclusions de cette étude.

Planification

15. La planification des besoins en matériel est tout d'abord considérée comme faisant partie de l'étape de la formulation du projet. Tout en reconnaissant qu'il convient de procéder avec une certaine souplesse, compte tenu de la grande variété de projets, mes collaborateurs

ont conclu qu'il faudrait accorder plus d'attention à la planification détaillée des besoins en matériel et que les estimations des besoins et des coûts devraient être le plus à jour possible. Pour appuyer les initiatives de la FAO dans ce domaine, il conviendrait d'établir des directives assurant, au départ, une participation plus active d'experts en matière d'achats, à la définition des besoins en matériel et des spécifications. L'Organisation m'a informé que des consultations ont eu lieu récemment avec la Sous-division des achats et que des directives détaillées concernant la formulation des besoins en matériel sont en préparation et seront publiées sous peu. A mon avis, ces améliorations permettraient d'établir des budgets d'équipement plus rationnels et précis ce qui contribuerait à améliorer les achats et à livrer en temps voulu du matériel approprié aux projets.

Achat au Siège de matériel pour le terrain

16. Mes collaborateurs ont constaté que la Sous-division des achats applique des procédures et des contrôles efficaces afin de s'assurer que les achats de matériel donnent bien lieu à des appels d'offre internationaux. La qualité, la manutention et la livraison sont prises en compte dans l'évaluation des soumissions des fournisseurs, mais le prix est généralement décisif. Toutefois, le processus est généralement long et des améliorations pourraient être apportées dans plusieurs domaines:

- a) lorsque le terrain a effectué des évaluations préliminaires des aspects techniques et des coûts en établissant les "Purchase Requisitions", ces renseignements devraient être communiqués à la Sous-division des achats pour qu'elle en tire profit;
- b) il faudrait établir, pour de nombreuses catégories de matériel ordinaire, des spécifications standards adaptées aux conditions opérationnelles variables des différents pays. Pour le matériel plus spécialisé, je reconnais qu'il n'est pas toujours possible de standardiser;
- c) la FAO devrait envisager la possibilité de procéder plus régulièrement à des appels d'offre auprès des fournisseurs pour établir à plus long terme des prix fixes pour le matériel commandé fréquemment et régulièrement. Des consultations devraient avoir lieu à un stade antérieur entre les divisions opérationnelles et la Sous-division des achats pour permettre à cette dernière de déterminer les besoins futurs de matériel;
- d) non seulement le processus d'achat devrait être accéléré, mais le temps imparti devrait être plus largement réparti pour permettre une planification plus réaliste des délais.

Achats par le terrain

17. Mes collaborateurs ont été impressionnés par les efforts déployés par le personnel de terrain pour se conformer aux objectifs et aux procédures d'achat de la FAO, tout en surmontant certains problèmes liés aux conditions opérationnelles dans certaines régions du monde qui ne disposent pas toujours de l'infrastructure nécessaire pour permettre des achats à grande échelle. Ils ont toutefois identifié plusieurs aspects des achats par le terrain qui pourraient être améliorés:

- a) tous les projets devraient avoir accès plus fréquemment à des données à jour sur les fournisseurs internationaux et leur matériel;
- b) pour les véhicules achetés dans le cadre du système de normalisation du PNUD qui fonctionne par l'intermédiaire de l'IAPSO (Organisation des services d'achat interorganisation) sous réserve que les crédits budgétaires aient été approuvés et que les fonds soient disponibles, il serait possible de relever le plafond des achats pouvant être effectués par le terrain directement auprès des fabricants;
- c) il serait possible de limiter les frais généraux locaux en améliorant la coordination de certains achats;
- d) l'introduction de spécifications standards pour le matériel (par. 16 b)) aiderait le personnel des projets, surtout lorsque des renseignements détaillés sur les achats nécessaires ne sont pas disponibles sur le site du projet.

Livraison du matériel

18. Il y a souvent des problèmes et des retards considérables, indépendants de la volonté de la FAO, dans la livraison du matériel sur le site des projets. Toutefois, mes collaborateurs ont estimé qu'il serait possible de surmonter certaines difficultés liées au dédouanement du matériel dans les ports d'entrée ou aux frontières des pays bénéficiaires. On pourrait en particulier coordonner davantage les efforts au niveau local entre les représentants de la FAO et ceux du PNUD. On pourrait également établir des notes conseillant la meilleure manière de procéder pour les formalités de douane et d'importation en vigueur dans les différents pays. La coordination entre les représentants de la FAO et ceux du PNUD pourrait également être améliorée.

Achat de pièces de rechange

19. L'entretien du matériel est capital pour la réussite de nombreux projets. Le personnel de la FAO procède de plusieurs manières pour limiter les problèmes dans ce domaine. Toutefois, deux autres améliorations pourraient être apportées:

- a) étendre le système qui consiste à acheter certaines pièces de rechange importantes de véhicules au moment de la commande initiale, à d'autres équipements;
- b) établir des listages des pièces de rechange, avec référence soit au fournisseur, soit à un consultant indépendant.

Surveillance des résultats

20. La FAO effectue des évaluations de la conception, de la mise en oeuvre et de l'efficacité des projets et elle réclame des rapports de situation réguliers, mais elle n'applique aucune procédure de surveillance officielle permettant d'évaluer les réalisations et la fiabilité des divers équipements. La FAO estime qu'une surveillance plus détaillée ne serait pas rentable et que les services des gouvernements de contrepartie sont les mieux placés pour contrôler l'efficacité du matériel. Cependant

comme le matériel est souvent primordial pour la bonne exécution des projets, mes collaborateurs estiment qu'une procédure simple pourrait être mise au point par la FAO pour recueillir des données de base concernant les achats et la fiabilité. Ces données seraient incorporées dans le système existant qui permet de rendre compte régulièrement de l'avancement des projets. Ces renseignements pourraient être utiles à l'avenir pour les décisions en matière de matériel et d'appels d'offre.

Généralités

21. Mes conclusions et recommandations visent à améliorer les procédures existantes et, par elles, à améliorer la fourniture du matériel aux projets de terrain. Je reconnais que toute modification de l'équilibre des responsabilités entre le terrain et le siège relève de décisions qui vont au-delà des questions d'achats. Ainsi, récemment, le rapport du Groupe d'experts de la FAO sur l'examen de certains aspects des buts et opérations de la FAO a recommandé de renforcer les représentations de la FAO dans les pays ainsi que d'autres opérations de terrain qui, si elles étaient exécutées, pourraient avoir une incidence sur le processus d'achat.

SUITE DONNEE AU RAPPORT DE 1986-87 SUR L'ADMINISTRATION DES PROJETS DU PNUD

22. Dans mon rapport qui accompagnait les états financiers du PNUD de 1986-87, je formule un certain nombre d'observations et de commentaires sur l'administration par la FAO des projets du PNUD et j'indique que les procédures pourraient être améliorées si l'Organisation prenait certaines mesures en plus de celles qui sont déjà appliquées. J'ai pour principe de m'intéresser à la suite qui est donnée aux recommandations figurant dans mes rapports et, par conséquent, mes collaborateurs ont passé en revue les progrès réalisés, dont il est rendu compte dans les paragraphes ci-après.

23. Cette enquête a été effectuée en interrogeant le personnel de la FAO au Siège, en examinant les changements de procédure adoptés et en prenant connaissance de la documentation établie pour un échantillon de projets. Aucune visite n'a eu lieu sur le terrain, étant donné qu'il s'agissait seulement de la formulation et de l'évaluation des projets.

24. Dans mon précédent rapport, je reconnaissais que l'Organisation devait prendre en considération non seulement les desiderata du PNUD et des gouvernements, mais aussi les contraintes et l'évolution de la situation sur le terrain. Pendant l'exercice 1988-89, les dépenses encourues par la FAO pour le compte du PNUD - y compris les dépenses d'appui - ont été d'environ 360 millions de dollars pour quelque 900 projets.

25. J'ai rappelé dans mon précédent rapport que de nouvelles directives améliorées pour la formulation des projets du PNUD avaient été adoptées en avril 1988. Mes collaborateurs ont examiné la documentation relative à un échantillon de projets, qui ont été formulés et approuvés sur la base de ces nouveaux arrangements, et ils ont constaté que les directives avaient été dans l'ensemble observées. Dans tous les cas étudiés, le nouveau descriptif de projet mettait en évidence de façon explicite le lien entre les objectifs, les résultats et les activités et des plans de travail standards avaient été préparés. Toutefois, dans deux cas, le cadre de formulation, qui est une analyse systématique effectuée au départ afin

d'identifier les problèmes clés et les principaux apports à la proposition de projet, n'avait pas été établi. Les personnes interrogées à la FAO ont indiqué à mes collaborateurs que le cadre de formulation des projets exigeait souvent des ressources qui n'étaient pas toujours facilement disponibles. En outre, l'Organisation a déclaré que les pays avaient une conception différente des exigences liées à la préparation d'un cadre de formulation des projets et qu'une fois prise la décision de formuler un projet, l'établissement d'un tel cadre semblait parfois inutile ou n'était pas exigée par le PNUD.

26. J'avais annoncé en 1988 que PROSYS, système informatisé permettant au Siège de suivre les programmes et projets de terrain, était en voie d'élaboration. Cependant, en septembre 1988, peu après la publication de mon rapport, les travaux sur PROSYS ont été interrompus à cause des difficultés financières et de la concurrence des systèmes informatisés FINSYS et PERSYS (finances et personnel); par ailleurs, d'autres améliorations ont été apportées au système informatisé PIPELINE utilisé par la Division du développement des programmes de terrain. En attendant, deux groupes de travail ont été créés pour examiner l'ensemble des méthodes de gestion et des systèmes d'information, parmi lesquels devait figurer PROSYS, appliqués au programme de terrain. L'analyse des méthodes de gestion a abouti à la préparation d'un plan d'action, dont la mise en oeuvre sera surveillée par le Comité du programme de terrain. Toutefois, mise à part l'approbation d'une stratégie d'ensemble, peu de progrès semblent avoir été réalisés vers la mise en place d'un système d'information intégré, qui permettrait de suivre et d'analyser les données relatives à la totalité du Programme de terrain. L'Organisation m'a fait savoir qu'elle avait pu trouver une source de financement extrabudgétaire, grâce à laquelle elle pourrait reprendre l'élaboration du système.

27. Dans mon précédent rapport, je donnais mon avis sur un certain nombre de problèmes de procédure concernant les achats contractuels dans les projets du PNUD étudiés. Je notais que la section du Manuel de la FAO traitant de la passation des marchés venait d'être révisée mais qu'elle était encore à l'étude. Cette section révisée du manuel n'a pas été publiée pour l'instant.

28. En 1988, j'ai signalé que des méthodes révisées pour le suivi des projets et l'établissement des rapports avaient été mises au point par le PNUD, en consultation avec les agents d'exécution. Les rapports sont devenus annuels et les directeurs de projets doivent rédiger un rapport d'évaluation des résultats. En outre, j'ai indiqué que la FAO avait décidé de conserver un système simplifié de rapport semestriel, conformément à la pratique en usage dans l'Organisation. Au moment de la présente étude, une amélioration a été enregistrée depuis 1988 dans la réception des rapports d'activité. Mes collaborateurs ont constaté que, dans un département, environ 90 pour cent des projets avaient fait parvenir leur rapport d'activité dans le mois suivant la fin de la période fixée.

29. En 1988, j'ai formulé un certain nombre de recommandations visant à renforcer l'évaluation des projets, qui comporte une appréciation de la conception, de la mise en oeuvre et de l'efficacité des projets par des personnes n'ayant pas directement participé à leur formulation ou à leur exécution. Le Service de l'évaluation a participé à 24 des 166 missions d'évaluation des projets effectuées au cours de l'exercice, ce qui représente une amélioration par rapport au précédent exercice. Les activités du Service de l'évaluation ont été plus équitablement réparties

entre les projets du PNUD et les projets de fonds fiduciaires, tandis que la proportion de missions d'évaluation effectuées pour des projets du PNUD a atteint 75 pour cent au cours du présent exercice, contre 71 pour cent en 1986-87 (sur un total de 139 missions). Certes, il n'incombe pas toujours à la FAO de décider de l'évaluation des projets du PNUD; j'ai cependant recommandé dans mon rapport sur le Programme ordinaire que des mesures soient prises pour garantir une répartition plus équitable de toutes les activités d'évaluation entre les projets de fonds fiduciaires et les autres projets de terrain.

30. Les plans concernant l'évaluation des projets sont désormais régulièrement préparés par les unités chargées des opérations. Le Service de l'évaluation passe en revue ces plans et établit, en consultation avec les unités, un programme de travail annuel concernant les projets qui doivent être évalués avec la participation de leur personnel. En ce qui concerne l'évaluation des programmes comportant un certain nombre de projets, la préparation et l'organisation en incombent au Service de l'évaluation. De l'avis de la FAO, étant donné que les évaluations de projets englobent les besoins en matière de gestion opérationnelle, il convient que les unités chargées des opérations coordonnent la planification et l'organisation de la plupart de ces évaluations. J'avais préalablement recommandé de renforcer le Service indépendant de l'évaluation, afin qu'il puisse assumer de plus vastes fonctions dans la préparation des plans d'évaluation et leur exécution. Au moment où mes collaborateurs ont effectué l'enquête, le Service comptait 15 postes, dont 10 affectés à des fonctionnaires du cadre organique. Parmi ces derniers, quatre étaient encore vacants (40 pour cent), mais des mesures étaient prises en vue de les pourvoir.

31. L'Organisation a informé mes collaborateurs que l'on s'efforçait d'améliorer la qualité des rapports des missions d'évaluation en leur assignant, dès le départ, un mandat précis. Le Service de l'évaluation participe à un cours de formation offert par la Division du personnel aux directeurs nationaux de projets qui, avec le personnel de la FAO affecté aux projets, sont consultés par les missions d'évaluation. Je note cependant que le cours sur les techniques de suivi et d'évaluation, organisé à l'intention du personnel du Siège, a été interrompu. La raison en est que, de l'avis de la FAO, le personnel devrait d'abord se familiariser avec la formulation des projets avant d'aborder les tâches plus difficiles de suivi et d'évaluation. Cette décision est inquiétante, car en 1988-89 environ 86 pour cent des missions d'évaluation ont été effectuées par du personnel n'appartenant pas au Service de l'évaluation. L'Organisation m'a fait savoir qu'une formation dans ce domaine est envisagée et que, si les ressources le permettent, les cours seront repris.

32. En 1988, j'ai recommandé que l'Organisation tire un meilleur parti des conclusions des évaluations de projets, ce qui faciliterait la gestion des projets en cours et permettrait d'améliorer la formulation et l'examen préalable des propositions de projets. Le Département du développement vient de désigner un point de contact chargé de la liaison, avec le Service de l'évaluation, qui s'acquittera régulièrement de cette fonction de "rétroaction". L'Organisation a également indiqué que le Bulletin du Directeur général sur l'évaluation (DG 84/28) décrivait la procédure suivie pour communiquer à tous les intéressés les conclusions des missions d'évaluation. Un résumé de ces conclusions figure également dans l'examen biennal de haut niveau des programmes de terrain, auquel il faut ajouter

les rapports sur les résultats des évaluations présentés aux comités techniques du Conseil. Toutefois, à mon avis, il est encore possible de perfectionner ces procédures pour faire en sorte que les conclusions de toutes les missions d'évaluation soient régulièrement communiquées à l'ensemble du personnel intéressé des divisions techniques et des unités chargées des opérations et que les mesures prises en conséquence soient suivies de plus près.

33. En 1988, j'ai signalé les difficultés rencontrées avec les directeurs nationaux de projets, qui entraînent fréquemment un retard dans l'exécution des projets, et j'ai recommandé que l'on s'efforce d'améliorer leur formation. L'identification des besoins de formation du personnel national peut être prise en considération au moment de la formulation des projets. En outre, la FAO, en coopération avec le PNUD, organise maintenant des séminaires spéciaux pour répondre aux besoins des directeurs nationaux de projets. Ces séminaires permettent aux participants de se familiariser avec la structure, les activités et les procédures administratives de la FAO et, par conséquent, les rend mieux à même de formuler, d'évaluer et d'exécuter des projets en collaboration avec le personnel de la FAO et du PNUD. Une formation a déjà été dispensée, dans le cadre de ces séminaires, à 194 directeurs nationaux de projets. En outre, 41 fonctionnaires de la FAO et du PNUD y ont également participé, ce qui a constitué pour eux une expérience utile et concluante. Depuis 1989, du matériel de formation est disponible en plusieurs langues.

34. En conclusion, il ressort de ce qui précède que la FAO a appliqué avec succès les directives révisées du PNUD sur la formulation des projets et l'établissement des rapports. En outre, en coopération avec le PNUD, elle a pris des mesures pour dispenser une meilleure formation aux directeurs nationaux de projets. Il a fallu interrompre l'informatisation des activités concernant le suivi au Siège des programmes et projets de terrain, mais l'Organisation m'a informé qu'elle allait reprendre grâce à un financement extrabudgétaire.

35. Etant donné l'importance de l'évaluation des projets, j'estime qu'il est essentiel de disposer d'un service d'évaluation fort et indépendant et je recommande que l'on continue à dispenser une formation au personnel n'appartenant pas à ce service. En outre, il importe que la FAO assure une plus vaste diffusion des résultats des missions d'évaluation dans toute l'Organisation.

SYSTEME D'INVENTAIRE

36. Un inventaire du matériel non durable du PNUD est tenu au Siège de la FAO. Au 31 décembre 1989, la valeur de ce matériel a été estimée à 105,2 millions de dollars. Les articles y sont inscrits à leur coût d'achat et figurent dans les dépenses de l'exercice au cours duquel ils ont été achetés. Ces montants ne sont pas indiqués dans les états financiers, mais le Directeur général s'y réfère dans son rapport sur les comptes. A l'achèvement d'un projet du PNUD, la propriété du matériel acheté par la FAO est généralement transférée au gouvernement intéressé pour lui permettre de continuer à appuyer le projet ou le programme.

37. Dans son rapport sur les états financiers du PNUD en 1984-85, mon prédécesseur a appelé l'attention sur la nécessité de réviser et d'améliorer les systèmes et procédures d'inventaire de la FAO. En 1988, j'ai indiqué les mesures prises par la FAO à cet égard. J'ai appelé plus

particulièrement l'attention sur le fait qu'il fallait continuer d'améliorer la soumission en temps utile des rapports d'inventaire de fin d'année, sur les retards dans la mise en oeuvre du nouveau système informatisé de contrôle des inventaires et sur la révision des sections du Manuel de la FAO qui traitent des procédures de contrôle des inventaires. Mes collaborateurs ont passé en revue les progrès réalisés par la FAO dans ces domaines pendant l'exercice 1988-89.

38. En ce qui concerne les projets du PNUD, 15 pour cent des rapports d'inventaire de fin d'année n'avaient pas été soumis en temps utile au 30 juin 1990, ce qui représente un net progrès par rapport à la proportion de 60 pour cent enregistrée à la même date en 1985, lorsque mon prédécesseur a fait pour la première fois un rapport à ce sujet. En mars 1990, des programmes informatisés ont été appliqués pour améliorer le suivi et le contrôle des rapports d'inventaire. La FAO a fait observer que les avantages offerts par ces programmes se répercuteraient sur toutes les activités de l'Organisation et devraient faciliter le contrôle des rapports d'inventaire de fin d'année.

39. Le système informatisé d'inventaire de la FAO, qui englobera les projets du PNUD, n'a pas pu entrer en fonction au cours du troisième trimestre de 1989, en partie à cause des difficultés rencontrées pour pourvoir un poste clé ainsi que des retards entraînés par la décision prise, au dernier moment, d'adopter un système de codage commun aux Nations Unies, qui est en voie d'introduction. L'Organisation a informé mes collaborateurs que le système deviendrait pleinement opérationnel le 1er juillet 1991. La section révisée du Manuel est prête à être publiée et sera distribuée lorsque le système aura été expérimenté et mis à la disposition des usagers.

REMERCIEMENTS

40. Je tiens à remercier le Directeur général et le personnel de la FAO de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve et du concours qu'ils m'ont apporté pendant mon examen.

JOHN BOURN

(Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni)
Commissaire aux comptes

13 septembre 1990

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A: la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

J'ai examiné l'état I ci-joint des fonds de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en ma qualité d'agent d'exécution du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que les tableaux 1 et 2 y relatifs, pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 décembre 1989, conformément aux normes communes de vérification des comptes du Groupe des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Au cours de cet examen, j'ai procédé à une étude d'ensemble des procédures comptables et aux vérifications que j'ai jugées nécessaires des livres et autres pièces justificatives.

A la suite de cet examen, j'estime que l'état ci-joint et ses tableaux reflètent fidèlement la situation au 31 décembre 1989 et les résultats des opérations effectuées pendant cette période; qu'ils ont été établis conformément aux principes comptables de l'Organisation, de la même manière que pour l'exercice financier antérieur; et que les opérations ont été faites en conformité au Règlement financier et aux dispositions des organes directeurs.

JOHN BOURN
Contrôleur et vérificateur général des
comptes du Royaume-Uni
Commissaire aux comptes

22 mai 1990

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Principes comptables - Programme PNUD

1. Exercice comptable

L'exercice comptable du Programme FAO/PNUD correspond à l'année civile. Toutefois, les comptes sont vérifiés tous les deux ans en même temps que ceux du Programme ordinaire de la FAO, dont l'exercice est biennal.

2. Base de calcul

Les états financiers du Programme ont été préparés sur la base des coûts d'acquisition.

3. Politique de conversion du taux de change

Les actifs et passifs en monnaies autres que le dollar E.-U. sont convertis au taux de change opérationnel des Nations Unies qui est voisin du taux pratiqué sur le marché.

Les revenus et dépenses effectués en monnaies autres que le dollar E.-U. sont convertis au taux de change opérationnel des Nations Unies avec effet à la date de la transaction.

Il y a des différences de change dans les cas suivants:

- i) Lorsqu'on doit acheter des devises autres que le dollar parce que le taux de change du marché diffère de celui des Nations Unies.
- ii) Lorsqu'on révalue les avoirs en devises autres que le dollar parce que le taux de change des Nations Unies a été modifié.

Ces différences sont dans toute la mesure du possible créditées ou débitées au programme ou projet auquel elles se rapportent; sinon elles sont créditées ou débitées à la rubrique Recettes accessoires.

4. Comptabilité sur la base de la gestion et sur la base de l'exercice

Pour préparer les états financiers, on a associé ces deux bases de comptabilité, comme le statut du PNUD le recommande.

Les procédures suivies pour les principales catégories de recettes et de dépenses sont les suivantes:

- a) Les contributions sont enregistrées sur la base de la gestion. Elles figurent sous "Reçu du PNUD" si elles ont été versées par le PNUD au Programme et sous "Bordereaux interservice et charges diverses" si elles ont été versées directement par le PNUD ou d'autres institutions du système des Nations Unies à la demande de l'Organisation et en son nom.

- b) Les recettes diverses sont comptabilisées sur la base de la gestion sauf les intérêts bancaires et les recettes d'investissement, qui sont enregistrés sur la base de l'exercice.
- c) Les dépenses incluent:
- i) les décaissements correspondant au budget des projets en cours;
 - ii) les engagements non liquidés, c'est-à-dire les obligations futures calculées comme suit:
 - pour les experts: sur la base des services rendus à la fin de l'année;
 - pour les voyages: sur la base des voyages commencés avant la fin de l'année;
 - pour le matériel: sur la base des commandes fermes ou des contrats signés avant la fin de l'année;
 - pour la formation: sur la base des dépenses effectuées pour les bourses d'étude jusqu'à la fin de l'année;
 - pour les contrats de sous-traitance: sur la base du calendrier de paiement figurant dans le contrat avec le sous-traitant;
 - pour les dépenses diverses: sur la base des commandes placées avant la fin de l'année;
 - iii) Tout dépassement ou manque dans le règlement des engagements non liquidés au titre de l'exercice biennal précédent.
- d) Le coût du matériel destiné aux projets est comptabilisé dans les dépenses dès que l'achat a été effectué.

5. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel directement liées à un projet sont imputées sur ce projet. Les traitements mensuels et les cotisations de sécurité sociale et de retraite sont comptabilisés au prix coûtant. Les autres dépenses de personnel (indemnités, etc.) sont comptabilisées au coût moyen réel par personne.

Les indemnités de départ éventuellement versées au personnel ainsi que les frais de rapatriement sont également imputées sur le budget du projet.

ETAT I

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Situation des fonds au 31 décembre 1989
(en dollars E.-U.)

Fonds d'exploitation

	\$	\$
Solde au 1er janvier 1988		(17 344 576)
A ajouter: Reçu du PNUD	165 298 886	
Bordereaux interservices	192 921 519	
Charges diverses/crédit (net)	(5 092 201)	
Recettes accessoires et ajustements pour variations de change (net)	(704 013)	
Montants divers remboursés au PNUD (net)	55 283	352 479 474
		<u>335 134 898</u>
A déduire: Dépenses en 1988-89		
Au titre des projets		
Décaissements (Appendice 1)	294 462 137	
Engagements non liquidés (Appendice 1)	27 914 075	
Dépenses d'appui du Programme (Appendice 1)	41 589 324	363 965 536
Solde au 31 décembre 1989		<u>(28 830 638)</u>
Dont:		
Fonds en banque, en caisse et en cours de transfert (voir note de bas de page 1)		8 075 041
Comptes débiteurs		7 275 335
		<u>15 350 376</u>
A déduire: Comptes créditeurs	16 266 939	
Engagements non réglés, 1988-89 (Appendice 1)	27 914 075	44 181 014
		<u>(28 830 638)</u>

Les montants indiqués correspondent bien aux opérations financières enregistrées pour la période considérée.

APPROUVE:

Frederic A. Heim
Directeur
Division des services financiers

Edouard Saouma
Directeur général

ETAT I

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Situation des fonds au 31 décembre 1989
(en dollars E.-U.)

Note de bas de page

1. Le solde des fonds en banque comprend un montant de 1 171 000 dollars E.-U. destinés aux allocations à verser aux boursiers en 1990. Celles-ci sont couvertes par des lettres de crédit permanentes auprès de diverses banques.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Dépenses par source de financement pour l'exercice biennal
prenant fin le 31 décembre 1989
(en dollars E.-U.)

Dépenses du Programme

<u>Source de financement</u> ^{a/}	<u>Décaissements</u> <u>1988-89</u>	<u>Engagements</u> <u>non liquidés</u> <u>au 31.12.89</u>	<u>Dépenses</u> <u>totales de</u> <u>l'exercice</u> <u>1988-89</u>
CIP - nationaux	257 660 953	24 369 679	282 030 632
CIP - régionaux	27 216 341	2 583 428	29 799 769
CIP - interrégionaux	2 041 584	141 071	2 182 655
CIP - mondial	11 017	(525)	10 492
Total partiel (Appendice 2)	286 929 895	27 093 653	314 023 548
Réserve du Programme	2 444 355	733 045	3 177 400
Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	1 993 321	85 556	2 078 877
Services industriels spéciaux	-	-	-
Financement complémentaire CIP	-	-	-
Total partiel (Appendice 2)	291 367 571	27 912 254	319 279 825
Contribution de contrepartie des gouvernements	3 094 566	1 821	3 096 387
Total	<u>294 462 137</u>	<u>27 914 075</u>	322 376 212
<u>Dépenses d'appui du Programme</u>			41 589 324
TOTAL GENERAL			<u>363 965 536</u>

a/ Y compris partage des coûts, le cas échéant.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total	
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>								
Afghanistan	3 279 918	152 197					3 279 918	152 197
Albanie	356 712	53 909					356 712	53 909
Algérie	1 536 336	96 824					1 536 336	96 824
Angola	3 251 000	198 793					3 251 000	198 793
Argentine	1 039 959	272 419					1 039 959	272 419
Bahreïn	79 509						79 509	
Bangladesh	6 668 933	352 920					6 668 933	352 920
Barbade	1 006	-					1 006	-
Belize	45 208	9 017					45 208	9 017
Bénin	4 844 946	380 937					4 844 946	380 937
Bhoutan	2 154 574	248 413					2 444 424	258 507
Bolivie	1 837 625	46 365		10 094	289 850		2 444 424	258 507
Botswana	1 798 943	22 752					1 837 625	46 365
Brésil	2 133 494	25 497					1 984 825	25 600
Bulgarie	91 715	3 579				2 848	2 133 494	25 497
Burkina Faso	7 010 292	359 940		6 456			91 715	3 579
Myanmar	4 466 292	412 223					7 363 924	366 396
Burundi	2 735 159	229 671					4 466 292	412 223
Cameroon	3 965 905	76 394					2 735 159	229 671
Iles du Cap-Vert	1 091 146	8 869					3 965 905	76 394
République centrafricaine	2 716 185	115 379					1 091 146	8 869
Tchad	4 329 585	123 348					2 716 185	115 379
			217 857	31 000			4 547 443	154 348

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total	
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>								
Chili	169 009	-					169 009	-
République pop. de Chine	3 018 076	933 766					3 018 076	933 766
Colombie	41 844						41 844	
Comores	606 077	8 340					725 409	4 140
Congo	1 286 033	27 871			119 332	4 200-	1 286 033	27 871
Iles Cook	85 217	8 900					85 217	8 900
Costa Rica	58 498	2 713					58 498	2 713
Côte d'Ivoire	1 556 568	284 242					1 556 568	284 242
Cuba	846 975	297 586					846 975	297 586
Cypré	359 715						359 715	
Tchécoslovaquie	39-						39-	
Corée, Rép.								
pop. dém. de Djibouti	1 943 433	963 705					1 943 433	963 705
Dominique	254 743	-					254 743	-
République dominicaine	37 395	6 882					37 395	6 882
Equateur	558 311	16 988					558 311	16 988
Egypte	343 067	5 744					343 067	5 744
El Salvador	2 059 023	382 152					2 059 023	382 152
Guinée	1 411 769	17 195					1 411 769	17 195
équatoriale	466 566	26 991					466 566	26 991
Ethiopie	10 138 612	967 168			11 225	7 775	10 149 837	974 943
Fidji	579 910	9 445					579 910	9 445

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total	
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>								
Gabon	708 825	-					708 825	-
Gambie	585 275	105 919					585 275	105 919
Ghana	2 680 902	418 563					2 680 902	418 563
Grèce	4 632						4 632	
Grenade	340 383						340 383	
Guatemala	4 575						4 575	
Guinée	6 420 133	635 044			4 262-		6 415 871	635 044
Guinée-Bissau	1 659 524	325 381			308 465	27 798	1 967 989	353 179
Guyana	1 570 323	213 478					1 570 323	213 478
Haïti	2 750 873	67 780	23 532		6 329		2 780 734	67 780
Honduras	716 100	32 446					716 100	32 446
Hongrie	60						60	
Inde	8 344 397	1 605 595					8 344 297	1 605 595
Indonésie	6 234 473	332 729					6 234 473	332 729
Iran	1 170 978	226 434					1 170 978	226 434
Iraq	1 263 059	201 523					1 263 059	201 523
Jordanie	462 099	45 987					462 099	45 987
Kenya	2 473 944	1 619					2 473 944	1 619
Corée, Rép. de	417 434	61 589					417 434	61 589
Koweït	805 087	4 292					805 087	4 292
République dém.								
pop. lao	2 779 435	151 369			131 470	2 045	2 910 905	153 414
Liban	611 962	30 792					611 962	30 792

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>							
Lesotho	541 262	8 763				541 262	8 763
Libéria	1 598 089	108 482				1 598 089	108 482
Libye	718 405	171 581				718 405	171 581
Madagascar	5 257 379	454 847				5 257 379	454 847
Malawi	4 605 186	684 002				4 736 515	692 340
Malaisie	1 087 564	156 951		131 329	8 338	1 087 564	156 951
Maldives	150 647	16 967				150 647	16 967
Mali	3 928 818	100 168				3 928 818	100 168
Mauritanie	4 111 252	60 938				4 564 546	91 749
Maurice	452 776	16 515				452 776	16 515
Mexique	1 404 744	141 710			30 811	1 404 744	141 710
Mongolie	27 521	18 752				152 565	90 800
Montserrat	12 808	-	125 044			12 808	
Maroc	1 302 670	100 017				1 302 670	100 017
Mozambique	9 051 917	607 173				9 051 917	607 173
Namibie	55 455					55 455	
Népal	3 908 274	471 297				3 908 274	471 297
Nicaragua	1 070 066	115 025				1 092 801	364 503
Niger	3 677 907	121 650				3 677 907	121 650
Nigéria	1 810 176	142 720				1 810 176	142 720
Ile Nioué	2 061					2 061	
Oman	1 340 888	48 027				1 340 888	48 027

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total	
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>								
PAC-AZANIA	495 239	6 868					495 239	6 868
Pakistan	6 787 469	804 794					6 787 469	804 794
Peuple palestinien								
Panama	130 136	3 626	1 800				1 800	3 626
Papouasie-Nouvelle-								
Guinée	1 756 224	132 146					1 756 224	132 146
Paraguay	223 838	3 168					223 838	3 168
Pérou	85 774						85 774	
Philippines	3 208 466	149 184					3 208 466	149 184
Pologne	893 143	267 046					893 143	267 046
Roumanie	89 281	41 854					89 281	41 854
Rwanda	4 778 837	98 902					4 778 977	98 902
Samoa	585 325	16 652					585 325	16 652
Sao Tomé-et-								
Principe	456 651	31 080					456 651	31 080
Arabie saoudite	594 425	2 966					594 425	2 966
Sénégal	2 406 749	40 713					2 406 749	40 713
Seychelles	176 364	-					176 364	-
Sierra Leone	4 045 297	236 280					4 045 297	236 280
Iles Salomon	22 918							
Somalie	5 339 698	424 641	57 468	20 120			80 386	444 741
Sri Lanka	2 144 880	101 225	66 755				5 406 453	101 225
Saint-Christophe-								
et-Nevis	8 223-						8 223-	
Sainte-Lucie	65						65	

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)				Réserve du Programme				Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés				Total			
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>																
Saint-Vincent	198 767															
Soudan	655 401	11 277													11 277	
Suriname	143 164	3 422													3 422	
Swapo-Namibie	141 345															
Swaziland	586 686	6 324													6 324	
Syrie	1 788 937	54 390													54 390	
Tanzanie	10 417 439	1 263 520					46 471								1 263 520	
Thaïlande	1 937 078	443 872													443 872	
Togo	2 077 599	281 666													281 666	
Tonga	76 355														76 355	
Trinité-et-Tobago	468 332	2 754													2 754	
Territ. sous tutelle du Pacifique	18 602														18 602	
Tunisie	638 557	156 376													156 376	
Turquie	1 525 574	114 680													114 680	
Iles turques et caïques	168														168	
Ouganda	7 864 607	520 168													520 168	
Emirats arabes unis	51 600														51 600	
Uruguay	296 459	11 100													11 100	
Vanuatu	140 329	5 851													5 851	
Venezuela	63 209														63 209	
Viet Nam	12 001 108	2 683 362													2 683 362	

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total	
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets nationaux</u>								
Yémen, Rép. arabe du	3 513 409	458 564					3 513 409	458 564
Yémen, Rép. dém. pop. du	1 269 505	272 263	22 582		6 994		1 299 081	272 263
Yougoslavie	421 339	31 278					421 339	31 278
Zaïre	3 979 402	361 434					3 979 402	361 434
Zambie	2 120 527	41 529					2 120 527	41 529
Zimbabwe	1 678 609	131 926					1 678 609	131 920
Ajustement	(1 192)	2 481					(1 192)	2 481
Total pays	\$ 257 660 953	24 369 679	641 329	379 102	1 993 321	85 556	260 295 603	24 834 337

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses par pays et par source de financement en 1988/89
(en dollars E.-U.)

	Chiffres indicatifs de planification (y compris partage des coûts et financement complémentaire)		Réserve du Programme		Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total
	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	Décaissements	Engagements non liquidés	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>Projets régionaux</u>							
Afrique	7 891 350	778 126					778 126
Etats arabes	5 165 974	906 347					906 347
Asie et							
Pacifique	13 724 887	867 404					867 404
Europe	275 197	18 296					18 296
Amérique latine	158 933	13 255					13 255
Total projets régionaux	\$ 27 216 341	2 583 428					2 583 428
<u>Projets inter-régionaux</u>							
Projets inter-régionaux	\$ 2 041 584	141 071	1 803 026	353 943	3 844 610		495 014
Projets mondiaux	\$ 11 017	525-			11 017		525-
Total général	\$ 286 929 895	27 093 653	2 444 355	733 045	1 993 321	85 556	27 912 254